

Le 16 août 1773 - Ternay au ministre : mort de Marion Dufresne

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4/317 - n°28

Récit de l'expédition du *Mascarin* et du *Bruny* d'après le journal de Crozet : mort de Marion Dufresne et de plusieurs de ses hommes.

N° 58

A l'Isle de France, le 6 août 1773

Monseigneur,

J'ai su il y a quelques jours par l'arrivée du bâtiment particulier *l'Heureux*, venant de Manille, que les vaisseaux *le Mascarin* et *le Bruny* y étaient mouillés depuis quelque temps, de retour de la malheureuse expédition qu'ils ont faite dans la Nouvelle Zélande. J'ai vu par un journal informe de M. Crozet embarqué en second sur *le Mascarin* avec M. Marion, que cet officier en partant du cap de Bonne-Espérance, a fait route au sud-sud-est ; qu'il a trouvé deux îles arides par les 46 degrés 30 minutes, et les 32 degrés 40 minute de longitude.

Le Mascarin s'est abordé dans cet endroit avec *le Bruny*, et lui a rompu son mât de beaupré et celui de misaine. Lorsque ce dernier vaisseau a été réparé, M. Marion a continué sa route à l'est par le même parallèle. Il a vu plusieurs autres îles également arides. Il a pris possession, au nom du Roi, d'une d'entre-elles, et où je présume que vous n'enverrez jamais de colons¹.

M. Marion a ensuite abordé aux terres Dyemen dans la Nouvelle Hollande², où ne trouvant aucune ressource pour faire des mâts au *Bruny*, il a pris le parti de faire route pour la Nouvelle Zélande, où il a mouillé le 27 avril dans une baie où il paraît que le capitaine Cook, commandant la frégate *l'Endeavour*, avait relâché les années précédentes, du moins, je le présume ainsi. Ce capitaine l'a marqué sur sa carte par les 35 degrés quelques minutes, et par les 186° de longitude.

Les naturels du pays ont donné constamment pendant six semaines les plus grandes marques d'intimité et de confiance à M. Marion ; ce qui l'a jeté dans une si profonde sécurité qu'il a négligé tous les moyens de se garantir des insultes de ces sauvages. Etant descendu un jour à terre dans son canot pour pêcher avec M. de Vaudricourt, officier de la Légion, et onze hommes, il a été enlevé, lui et tout son monde, sans que l'on ait su depuis le sort que ces anthropophages ont pu lui faire subir. M. du Clesmeur qui ne se doutait en aucune façon de cette catastrophe, et qui avait imaginé, ainsi que tout le monde, que M. Marion avait couché à terre sous une tente qu'il avait établi, envoya le lendemain sa chaloupe, comme à l'ordinaire, pour faire du bois. Les Nouveaux Zélandais les laissèrent descendre, eurent l'attention de les laisser disperser dans la forêt, et massacrèrent ensuite tous les travailleurs, à l'exception d'un seul qui s'est sauvé à la nage.

Enfin l'inquiétude où l'on fut à bord de ne voir revenir aucun de ces deux bâtiments, fit prendre le parti d'envoyer une chaloupe armée, qui, ayant vu les bâtiments à rames des deux vaisseaux, entourés de sauvages, et au plein, prit le parti de se rendre à l'endroit où l'on coupait la mature. L'officier qui la commandait y trouva M. Crozet assailli par 3 ou 400 naturels du pays qui n'osaient cependant l'approcher, parce qu'il avait des armes à feu. Cette multitude s'enfuit à leur approche, l'on mit ensuite le feu à leur village, sans avoir (du moins selon le journal) trouvé aucune trace de sang. Peut-être aurait-on dû s'attacher à faire quelques prisonniers ?

Enfin, Monseigneur, les deux vaisseaux ont mis à la voile, assez délabrés, ont fait route pour les îles Mariannes où ils ont mouillé pour se rafraîchir ; et ils se sont rendus de cette dernière relâche à Manille où *le Mascarin* carène. J'attends tous les jours *le Bruny* qui s'y est remâté.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le chevalier de Ternay

¹ L'île Crozet.

² La Terre de Van Diemen est la Tasmanie que l'on croyait alors reliée à la Nouvelle Hollande (l'Australie).